

Devenez acteur de la transition énergétique de votre territoire !

Participez à nos réunions d'information
sur le financement participatif d'un projet local
d'énergie renouvelable.

Lundi 30 juin 2025

de 20 h à 22 h en présentiel à la Maison Commune
de Chalezeule



Jeudi 3 juillet 2025

de 20 h à 22 h en visioconférence
en accédant via ce QR code»

Retrouvez
toutes les informations sur :

lesandiers-pv.fr

Contact :

anthony.lambert@opale-en.eu



opale
Énergies engagées



ERICISOL S.A.S

Énergies renouvelables | Développement de territoires
Après 15 ans d'activité, ERICISOL S.A.S a été rachetée par
le groupe ERICISOL S.A.S. Le nouveau site
www.ericisol.com

b Grand
Besançon
Métropole

Quel est le projet ?

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, Grand Besançon Métropole aspire à devenir en 2050, un territoire à énergie positive, en utilisant 100 % d'énergie renouvelable, produite au maximum localement.

Pour participer à cet objectif, **l'ancien centre d'enfouissement de déchets inertes de Chalezeule va devenir une centrale solaire au sol.**

La centrale photovoltaïque « Les Andiers » devrait être **mise en service début 2026 et produire près de 3 350 MWh d'électricité par an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1 700 personnes.

Comment ça marche ?

Les porteurs de ce projet souhaitent donner la **possibilité aux citoyens d'investir dans cette installation.**

C'est un moyen de placer son épargne dans un projet de territoire, tout en bénéficiant des retombées financières de celui-ci.

Pour cela, deux possibilités ont été mises en place :

La première possibilité est de devenir associé engagé à la société de projet en adhérant à la société ERCISOL. En y souscrivant, chaque associé participe au développement de l'opération tout en percevant des dividendes sur les résultats de la société de projet.

La seconde possibilité est d'ouvrir un livret d'épargne via une plateforme de financement participatif, et de percevoir un retour sur investissement sur la somme prêtée.

À noter que cette possibilité sera prioritairement réservée aux résidents de Grand Besançon Métropole.

En savoir plus ?

Rendez-vous aux réunions d'informations !